

FRANÇAIS

1^{ère} ABCD

Banque d'épreuves sur le :

- 1^{er} devoir du premier semestre
- 2nd devoir du premier semestre

TOME 1

Cette banque d'épreuves est montée à l'endroit des élèves de la 1^{ère} ABCD. Il est conforme au programme de français en vigueur dans l'enseignement général au Bénin. Sa bonne utilisation leur permettra d'avoir une idée sur la manière dont se présentent les évaluations et de renforcer leur résultat scolaire.

Avertissement :

Ce document n'est pas à vendre. Il est une banque d'épreuves téléchargée et organisée par "Ileayo". Les épreuves qui le composent viennent de la banque commune des épreuves de la plateforme *EDUCMASTER* :
(<https://educmaster.bj/banque-commune-des-%C3%A9preuves>)

Ileayo est heureux de ta volonté d'utiliser judicieusement ce document. Voici le cadeau qu'il t'offre en guise de reconnaissance et d'encouragement :

CADEAU !

"Le succès est la somme de petits efforts répétés jour après jour." - Robert Collier

Cette citation montre que pour atteindre le succès scolaire, il faut travailler régulièrement et fournir des efforts constants. Cela montre également que la réussite ne vient pas du jour au lendemain, mais plutôt d'un travail acharné et d'une persévérance à long terme.

EPREUVE SUR LE PREMIER DEVOIR DU PREMIER SEMESTRE

EPREUVE 1

CEG ZONGO
2022

Année Scolaire 2021-

PARAKOU

Classe : 1^{ères} Durée : 3 heures

1^{er} DEVOIR SURVEILLE DU 1^{er} SEMESTRE

EPREUVE DE LECTURE

SITUATION D'EVALUATION

Beaucoup sont encore animés par le désir de vivre dans une ville pour des raisons diverses. Mais, les appréhensions sont bien souvent divergentes à son sujet. C'est la préoccupation de beaucoup d'écrivains qui tentent d'aborder la question de ville sous plusieurs aspects.

Voici un corpus de textes qui en parle. Tu es invité (e) à le lire et à répondre aux questions qui te sont posées.

Corpus de textes :

Texte 1 : Jean-Pierre SAEZ, article intitulé « Les grandes villes et la culture : des enjeux croisés » publié dans « l'observatoire » en 2008.

Texte 2 : Aminata SOW FALL, *L'Appel des arènes*, 1982, réédition, Paris : EDICEF, 2012, p. 167.

Texte 1 :

Une ville est d'abord le lieu de l'échange. Elle est d'autant plus dynamique qu'elle génère des relations intenses, entrecroisées, au sein de sa population, mais aussi entre cette population et son environnement, qu'il soit immédiat ou lointain. De l'Antiquité à l'époque contemporaine, la ville répond à une logique de réseau. Avec l'essor du phénomène de métropolisation, la multiplication et l'accélération de la mobilité des biens et des personnes, le développement de l'information et de la communication, la ville d'aujourd'hui s'apparente à un entrelacement toujours plus complexe de réseaux. Ses habitants ont désormais, grâce à Internet et aux

autres technologies de l'information et de la communication (TIC), la faculté de se commuter instantanément avec la proximité symbolique. Local et mondial entretiennent ainsi des relations d'une intensité inédite.

Lieu d'échange, la ville est aussi - par conséquent, pourrait-on dire - un lieu de passion, de sentiments (mêlés), de désir : sans doute, l'intérêt de toute ville est-il de donner envie d'être aimée, d'être fière d'elle et aussi que l'on y vienne, que l'on y revienne, voire plus si affinité ! Bien sûr, il y a mille manières et mille raisons d'aimer une ville, ou tel ou tel de ses quartiers. Pierre Sansot nous a magistralement enseigné que, pour saisir « la poétique d'une ville », il nous faut toujours aller au-delà des apparences, de la séduction immédiate. La « vérité d'une ville » ne se loge pas dans ses quartiers résidentiels..., il convient d'aller au-delà de ses apparences. Les imaginaires que la ville nourrit trouvent leurs sources aussi bien dans sa grande histoire, que dans ses plus intimes recoins (les fameux « passages », par exemple, chers à Walter Benjamin) ou ses quartiers populaires. Lieux de vie et de sociabilité par excellence (bien qu'ils puissent être aussi des lieux de souffrance).

Au bout du compte, la ville est - plus qu'un espace - une entité qui a vocation, à travers l'ensemble des échanges qu'elle suscite, à générer du transfert culturel. Cette capacité

de transfert, constitue même la marque de fabrique des grandes cités du monde, un témoin de leur aptitude à se régénérer, un élément moteur de leur identité, voire le révélateur de leur puissance. Une ville correspond ainsi à une dynamique culturelle et interculturelle. Elle est mémoire, formes, manière d'échanger, élan vers le monde, pôle d'attraction des multiples figures de l'Autre, qu'il soit marchand ou étudiant, touriste, artiste ou travailleur migrant.

[...] Le défi démocratique auquel sont confrontées les politiques culturelles métropolitaines mobilise d'autres éléments de débat. Celui de la prise en compte de la pluralisation des expressions artistiques, celui de la citoyenneté culturelle, axe d'organisation de la nouvelle politique culturelle de São Paulo. L'irruption de la problématique de la diversité culturelle révèle aussi des demandes nouvelles d'expressions culturelles de minorités, de groupements culturels ou générationnels. Dès lors ici, l'enjeu que doit relever une politique culturelle métropolitaine est d'imaginer comment, par la culture, accorder reconnaissance et respect pour chaque culture et en même temps stimuler le vivre ensemble. Toutes les grandes métropoles sont confrontées à cette nécessité de conjuguer l'unité et diversité, quels que soient leurs modèles de référence, qu'ils soient plutôt multiculturalistes ou plutôt intégrationnistes. [...]

Les artistes, par leur présence dans la ville apportent eux aussi leur contribution à la vie sociale et à l'attractivité urbaine. Dans les années récentes on a vu émerger un art d'intervention urbain qui n'hésite pas à bousculer les repères des habitants, les incitant à porter un autre regard sur leur environnement. Dans un esprit voisin des collectifs artistiques, ils investissent des bâtiments délaissés, des lieux industriels, marchands ou militaires abandonnés, les transformant en lieux de vie et d'art.

Jean-Pierre SAEZ article intitulé « Les grandes villes et la culture des enjeux croisés » publié dans « L'Observatoire » en 2008 disponible en ligne à l'adresse

<https://www.caim.info/revue.com>

Texte 2 :

(Le père de Malaw charge son fils d'une mission : rallumer la flamme des traditions en ville chez les jeunes égarés)

« Assieds-toi, Malaw. Je veux te parler... Diaminar¹ se meurt. Tous nos fils sont allés se perdre dans la grande ville. L'euphorie passera... La solitude les frappera tous, comme elle a déjà frappé ceux qui, à la ville, étaient partis au loin et qui sont revenus emportant dans le cœur la froideur des

brumes du Nord. La grande ville sera malade de ses habitants : il y aura d'un côté ceux qui sont enflés de l'orgueil d'avoir trouvé une autre vérité et de l'autre ceux que la fumée et le vrombissement continu des machines auront abrutis. Il y aura aussi ceux que le désœuvrement aura littéralement disloqués s'il ne les a pas réduits à tendre perpétuellement une main quémandeuse. Ils formeront un peuple désintégré et se livreront un combat sans merci pour survivre aux tourments qu'ils se sont créés. Ils ne sauront plus sentir, ni chanter, ni rêver, et ils ne sauront plus sourire que du malheur des autres. Ils seront au bord du précipice. Il faudra les sauver avant qu'ils ne s'y engouffrent... sauve-les, mon fils. Va à Louga. Ouvre des arènes² et remue-les. Fais-y bouillonner le tam-tam comme une mer en furie... Tu as déjà vu une mère à qui le destin a arraché son enfant ; que de fois as-tu vu des visages déchirés des dames de Diaminar ! Tu as senti mille fois le vertige des gémissements hypnotiques du cœur de Diaminar. Malaw mon fils, il faut que le tam-tam aux arènes ait cette même résonance. Qu'il gronde, et qu'il gronde ! Ils l'entendront et ceux qui ne sont pas les damnés éternels finiront par venir parce qu'ils ne pourront pas résister à l'appel de la terre. Il y a toujours un coin pour la terre dans le cœur de ceux qui ont encore toute leur âme »

**Aminata SOW FALL, l'Appel des arènes, 1982, réédition,
Paris : EDICEF, 2012, p167.**



Ce document n'est pas à vendre. Il est une banque d'épreuves téléchargée et organisée par "Ileayo". Les épreuves qui le composent viennent de la banque commune des épreuves de la plateforme EDUCMASTER :

<https://educmaster.bj/banque-commune-des-%C3%A9preuves>

1 - Un village africain.

2 - Espace dédié au combat, à la lutte traditionnelle.

Consignes :

I- Compétence de lecture (04 pts)

- 1- Identifie le thème commun aux textes du corpus. Justifie ta réponse par un passage de chaque texte (02 pts)
- 2- Dis si les auteurs ont abordé la même image de ce thème. (02 pts)

II- Travaux d'écriture : Texte 1 (16 pts)

- 1- Dégage la thèse défendue par le locuteur du texte 1, puis reformule-la. (02 pts)
- 2- Donne la nature grammaticale et le sens du groupe de mots « par conséquent » employé dans le deuxième paragraphe. (02 pts)
- 3- Propose une structure de ce texte et donne un titre à chaque partie. (02 pts)

- 4- Ce texte comporte environ 580 mots. Résume-le au quart (1/4) de son volume soit 145 mots avec une marge de 10% par excès (en plus) ou par défaut (en moins). Indique à la fin de ton résumé, le nombre exact de mots utilisés. (05 pts)
- 5- Jean Pierre écrit dans son texte : « Les artistes, par leur présence dans la ville apportent eux aussi leur contribution à la vie sociale et à l'attractivité urbaine ».

Dans un paragraphe argumentatif de 20 lignes au plus, justifie cette opinion. (5 pts)

EPREUVE 2

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021
CEG PERMA
PREMIERE PRODUCTION SCOLAIRE DU PREMIER SEMESTRE
Classe : 1^{ère}

Situation d'évaluation

En démocratie, des citoyens sont élus pour poser et résoudre les problèmes de la Nation. Mais les écrivains, eux, quoique non élus,

aiment se mêler de ce qui apparemment ne les regarde pas. Cette prétendue ingérence intéresse beaucoup de lecteurs mais nuit parfois à leur vie.

Voici un corpus de trois textes qui illustrent cette question.

Tu es invité(e) à le lire attentivement et à répondre aux questions.

Corpus de textes.

Texte 1 : Jasna Samic, « Lettre de remerciement adressée au monde intellectuel » envoyée par Gérard Adam le 24 avril 2016.

Texte 2 : Publié le 17 mars 2016 par filfrancophones.....

Texte 1 :

Vous avez été nombreux à m'apporter votre témoignage de solidarité, ce qui m'a profondément touchée. Je vous en suis sincèrement reconnaissante, car je comprends votre démarche non seulement comme un soutien à mon humble personne, où à la femme en général, mais aussi à la laïcité de mon pays, ainsi qu'à la démocratie européenne. Je suis d'autant plus touchée par votre soutien, et l'engagement de mon éditeur Gérard Adam, que les intellectuels de mon pays d'origine ne se sont guère manifestés. Aucun d'eux n'a élevé la voix contre

l'exigence de sanctions à mon encontre émise par deux professeurs de la Faculté des sciences islamiques de Sarajevo, qui ont estimé qu'un point de vue laïc comme le mien méritait la peine capable.

Vous n'ignorez pas la montée de l'extrémisme musulman dans le monde entier, notamment en Europe. Nous sommes tous aujourd'hui en danger, et avant tout la femme et sa situation dans la société. Parallèlement au problème de la femme que provoque l'islamisme, nous assistons à la décadence de la laïcité, menacée aussi bien en Europe que dans mon pays d'origine, la Bosnie, où de nombreuses communautés confessionnelles ont vécu côte à côte et dans la paix durant des siècles.

La situation a changé radicalement en Bosnie avec l'agression sur ce pays nouvellement indépendant après l'éclatement de la Yougoslavie (1992-1995), lorsque les extrémistes serbes ont entrepris le « nettoyage ethnique » et bombardé Sarajevo. Des « moudjahidins » étrangers, venus de pays musulmans pour aider leurs « frères et sœurs » bosniaques, se sont infiltrés puis installés dans le pays avec l'aval d'autorités à prédominance musulmane, notamment du président Izetbegovic. De nombreux habitants de Sarajevo ont fui la ville, alors que des paysans ou des habitants des petites bourgades, chassés de leur foyer, y affluaient, changeant la structure sociale et

culturelle de la capitale. Les « moudjahidins » se sont bientôt mués en missionnaires » qui, depuis 1996, font la propagande d'un islam radical en Bosnie. Ce type d'islam, inconnu jusqu'alors chez nous, a reçu une aide financière considérable, surtout de l'Arabie Saoudite. Il s'est construit en Bosnie depuis la guerre plus de mosquées (et par ailleurs d'église) que d'hôpitaux ou d'écoles.

Le premier signe de la montée de ce radicalisme s'est manifesté, comme foulard, erronément appelé « hidjab », qui n'a chez nous rien de traditionnel). Les cheveux de la femme sont devenus l'ennemi numéro un pour ces « grands musulmans ».derrière cela se cache le désir de l'homme macho de ravalier à nouveau la femme à un statut d'être intérieur, pour ensuite la soumettre totalement. Une esclave de l'homme, et non de Dieu comme ils le prétendent et parviennent à en convaincre de nombreuses musulmanes en leur faisant craindre les pires châtiments, dans ce monde ou l'au-delà. D'autres signes ne vont pas tarder à suivre. Le niqab a fait son apparition. Bientôt, on interdira la musique et la peinture, on incendiera les livres. A l'instigation d'islamistes étrangers, certains restaurants sarajéviens interrompent déjà la musique à l'heure de la prière.

Par la tension qu'il crée entre les religions (et bien sûr avec la libre pensée), par la crainte que ses menaces répandent dans le

pays, l'islam radical met de plus en plus la Bosnie en danger. Or, ce pays est au cœur de l'Europe, et on y recrute des combattants - « djihadistes » - pour les envoyer en Syrie et ailleurs où règne la terreur du Daesh.

Je me suis révoltée contre cela, surtout au moment où j'ai appris que des femmes juges musulmanes refusaient, comme il leur est prescrit, d'enlever leur voile dans les tribunaux de Bosnie, mettant à mal la neutralité exigée d'un(e) juge. J'ai exprimé mon point de vue d'orientaliste laïque dans un texte, puis dans une interview donnée dans un hebdomadaire bosnien. Je précise qu'il ne s'agissait en rien pour moi d'une critique de la foi musulmane, tout à fait respectable à mes yeux comme le sont toutes les religions et les philosophies respectueuses des autres ; j'ai d'ailleurs, lors de mes études sur le soufisme, établi et conservé d'excellentes relations avec des sheiks d'une haute stature humaniste. Dès la parution de ces textes, les islamistes ont amplifiés une campagne contre moi, déjà initiée avec la parution de mon roman « Portrait de Balthazar » qui avait pour thème cette montée en puissance d'un intégrisme violent. Elle se poursuit aujourd'hui encore, accompagnée de menaces explicites.

Jasna Samic, « Lettre de remerciement adressée au monde intellectuel » envoyée par Gérard Adam le 24 avril 2016.

Texte 2 :

La littérature contribue-t-elle à changer les mentalités ? Telle était la question qui a réuni le mercredi 16 mars au Goethe institut de Lomé, autour du modérateur Guy Missodey, les écrivains béninois Daté Atavito Barnabé-Akayi et Apollinaire Agbazahou. Selon nos deux auteurs, la littérature est complexe et diverse.

Pendant que Daté Atavito Barnabé-Akayi avoue écrire d'abord pour lui-même, Agbazahou affirme écrire pour ses élèves. Il affirme écrire essentiellement pour atteindre un but. Il se donne pour mission de produire une littérature accessible. Il a déclaré privilégier le théâtre pour pouvoir détourner ces derniers des nouvelles technologies et de la « quincaillerie électrique » de ce siècle, les poussant à s'intéresser aux livres. L'auteur estime ainsi être venu à la littérature par stratégie professionnelle.

Barnabé-Akayi, quant à lui, affirme écrire pour désennuyer le lecteur avant de l'emmener vers une compréhension de la tragédie humaine. Il dit placer ainsi en avant le divertissement avant de passer à l'introduction et à l'apprentissage. L'auteur désire écrire pour ceux qui aiment « éprouver leur cerveau » et qui s'interrogent toujours après la lecture d'un de ses livres. Décrit comme un écrivain provocateur par certains, l'auteur a évoqué la question de la censure qui empêche l'insertion de certains livres dans les programmes scolaires dans son pays.

L'écrivain est une conscience qui par les mots agit sur les consciences d'un peuple. Lorsqu'il développe dans son ouvrage des thèmes qui surprennent et parfois même choquent certains lecteurs, et qu'il est censuré, cela ne doit pas l'empêcher d'écrire donc de s'exposer et de s'assumer.

Publié le 17 mars 2016 par filfrancophones
<http://filfrancophones.com/2016/03/17/debat-au-goethe-instifil-et-rencontre-scolaire/>

Consignes :

I- QUESTION SUR LA COMPREHENSION DE LECTURE

- 1- Tu justifies l'aspect précis du thème commun développé par chaque auteur
- 2- Tu identifies le genre et le type auquel appartient chacun des extraits en considérant leur forme et leurs références.

TRAVAUX D'ECRITURE

N.B : Tu traiteras au choix l'un des sujets

Sujet 1 : Contraction de texte

Consigne :

- 1- Tu précises l'idée générale de ce texte
- 2- Tu retrouves la structure du texte en intitulant chaque partie
- 3- **Résumé**

Ce texte comporte environ 750 mots. Tu le résumes au cinquième de son volume soit 150 mots. Une marge de 10% en plus ou en moins est tolérée.

Tu indiqueras le nombre exact de mots à la fin du résumé.

4- Discussion.

« On interdira la musique et la peinture, on incendiera les livres ».

Tu dis ton opinion sur cette mesure qui risque d'être prise dans certains milieux.

Sujet 2 : Dissertation

Le texte 3 rapporte que Daté Atavito Barnabé-Akayi dit en substance ceci : « l'écrivain est une conscience qui par les mots agit sur les consciences d'un peuple. Lorsqu'il développe dans son ouvrage des thèmes qui surprennent et parfois même choquent certains lecteurs.

En te fondant sur l'actualité et sur tes connaissances personnelles, tu commentes plus discutes cette opinion.

Consigne :

- 1- Dégage le problème posé.
- 2- Propose un plan de devoir.
- 3- Tu rédiges ton devoir.

EPREUVE 3

CEG SURU-LERE ANNÉE SCOLAIRE : 2020-2021
06 BP : 31 Tel : 21 33 22 44 CLASSE : 1^{ère}

ABCD

Cotonou

DURÉE : 04HEURES

COEFFICIENT : A1 :5, A2&B :4,C&D :2

PREMIERE SÉRIE DES DEVOIRS SURVEILLES DU
PREMIER SEMESTRE
EPREUVE DE FRANCAIS

Situation d'évaluation

La jeunesse constitue, pour toutes les nations, une couche très importante. Mais son bien-être ne préoccupe pas toujours les dirigeants politiques. Le corpus de textes ci-après s'intéresse à cette question. Lis-le et réponds aux consignes.

Corpus de textes

Texte 1: *Conférence Internationale de l'Education de l'UNESCO*, Genève 8-11 septembre 2004, pp35-37.

Texte 2: Roger GBEGNONVI, *L'Afrique entre enfer et purgatoire*, Multi-schèmes, Cotonou, 2012, p.8.

Texte1 : Plaidoyer des jeunes.

À l'occasion de la 47^e session de la CIE, plus de 1000 messages de jeunes ont été recueillis par l'intermédiaire du Réseau des écoles associées de l'UNESCO (ASPNET) et fait l'objet d'une publication intitulée : « Les jeunes plaident en faveur d'une éducation de qualité»...Qu'attendent-ils en réalité ?

Ce que les jeunes attendent, premièrement, d'une éducation de qualité, c'est qu'elle leur permette de développer et d'explorer tout de leur potentiel. Nous autres adultes ne sommes pas toujours en mesure de mettre à profit leurs potentialités et de leur proposer des solutions éducatives de rechange qui satisfassent leurs attentes ; c'est pourquoi nous les laissons parfois perdus dans une jungle d'informations dépourvues de sens, et de valeurs incompréhensibles qui ne répondent pas à leurs besoins.

Deuxièmement, les jeunes attendent d'une éducation de qualité de laquelle on leur enseigne à penser. Ils ne s'intéressent pas aux expériences d'apprentissage qui les mèneront simplement à reproduire des informations - probablement obsolètes très bientôt - sans doute parce qu'ils savent qu'ils peuvent accéder eux-mêmes à ces informations, pour peu qu'on leur enseigne à le faire.

Troisièmement, ils veulent qu'on leur enseigne à choisir. Les jeunes vivent dans un monde dans lequel ils sont entourés de mille opportunités entre lesquelles ils doivent choisir, et souvent, beaucoup trop tôt. Ils veulent apprendre à identifier les critères qui les aideront à opter entre plusieurs styles de vie, entre diverses perspectives professionnelles, entre divers lieux de résidence, etc.

Quatrièmement, ils souhaitent que l'éducation ne leur présente pas une réalité artificielle où tout va bien, et qu'elle sache les sensibiliser aux aspects négatifs du monde, afin

qu'ils puissent mieux comprendre cette réalité et trouver des moyens de l'améliorer. Ils souhaitent apprendre à voir la réalité d'un point de vue critique, à améliorer le contexte dans lequel ils vivent...

Enfin, les jeunes expriment le besoin de disposer de ressources éducatives de meilleure qualité et accessibles à tous. Ils veulent des manuels bien conçus, un accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication- comme l'Internet- et de nouveaux matériels didactiques qui puissent appuyer et favoriser les expériences d'apprentissage. Cependant nous devons aller au-delà de la simple distribution de matériels. Le défi consiste à produire des instruments didactiques qui aient un sens pour les élèves, qui puissent faciliter véritablement le développement de toutes les potentialités et la satisfaction de leurs besoins et de leurs attentes... Cependant, comment savoir si ce qui a du sens pour les jeunes les conduira à réaliser la paix, la justice et le développement durable ? C'est nous qui avons établi les liens entre ce qu'ils demandent et les voies qui les conduiront le plus aisément à l'édification d'un monde meilleur. C'est là la clé de l'éducation de qualité pour tous.

Conférence Internationale de l'Education de l'UNESCO,
Genève 8-11 septembre 2004, pp35-37.

Texte 2 : La coupe des étudiants

(L'ouvrage s'ouvre sur la visite de deux chômeurs, âgés de trente ans, chez le narrateur-chroniqueur, professeur d'université. L'entretien porte sur les misères des demandeurs d'emploi, toujours pris en charge par les parents. Or, leurs formations n'avaient pas été opérées dans des conditions confortables).

Ils sont en effet quatre-vingt mille étudiants pour une population de huit millions d'habitants. Sur ces quatre-vingt mille, ils sont cent, cent cinquante peut-être, voire deux cents jeunes gens et jeunes filles entassés là, à l'intérieur et autour du couloir dénommé amphi. Dehors, ils sont agglutinés à une sorte de fenêtre et empêchent définitivement l'air et la lumière du jour d'entrer, cette lumière du soleil dont on ne se passe plus depuis que la société d'électricité ne fournit plus la précieuse énergie que deux ou trois heures par jour. Ils sont assis pêle-mêle à même le sol, ou debout, se servant du dos du voisin et d'en face comme sous-main. Les bienheureux de l'intérieur, à deux au moins par chaise, n'ont pas l'air mieux lotis, les fesses endolories, les jambes scotchées pour servir de table dont l'absence ne se laisse plus remarquer depuis longtemps. Le tableau, en matière spongieuse de couleur beige, a reçu en son milieu comme un grand coup de couteau ; c'est du moins une explication possible de l'entaille stigmatique qui occupe le tiers de la surface en partant du milieu vers le bas. Mais peut-être est-elle partie originellement du bas. Pourquoi s'est-elle arrêtée au milieu en un gros trou? Mystère

! Cette longue blessure sur ce qui tient lieu de tableau n'a jamais retenu l'attention de personne ; comme l'absence de table, elle a pris place au rang des choses normales. La blanche lui convient très peu. Vos plaintes répétées ont parfois suscité des sourires sibyllins.

**Roger GBEGNONVI, *L'Afrique entre enfer et purgatoire*,
Multi-schèmes,**

Cotonou, 2012, p.8.

Consignes

I-Questions sur la compétence de lecture (4points)

- 1- Indique le thème commun aux deux textes. (1point)
- 2- Précise la spécificité de chaque texte et justifie, à deux fois, ta réponse par un court extrait. (3 points)

II-Travail d'écriture (16 points)

Sujet unique : Contraction de texte (texte 1)

Consignes

- 1- Relève la thèse développée par l'auteur dans le texte. (1point)
- 2- Dégage la structure du texte et propose un titre à chaque partie. (3 points)

3- Résumé (5points)

Ce texte comporte environ 500 mots. Résume-le au quart de son volume soit 125 mots. Une marge de 10% en plus ou en moins est accordée. Tu indiqueras à la fin de ton résumé le nombre exact de mots utilisés.

4- Discussion (7 points)

Parlant des jeunes, l'auteur déclare : « Ils veulent des manuels bien conçus, un accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication- comme l'Internet- » Penses-tu que la satisfaction de ces deux besoins garantit aux jeunes l'accès à une éducation de qualité ?

EPREUVE 4

CEG KOUHOUNOU-VEDOKO

021008110

COTONOU

ANNEE SCOLAIRE : 2020-2021

Epreuve : Français

Classes : 1^{ère} ABCD

Durée : 4 HEURES

PREMIERE SERIE DE DEVOIRS SURVEILLES DU PREMIER SEMESTRE Situation d'évaluation

Nombreuses sont les actions politiques qui se mènent çà et là par les dirigeants africains pour qu'enfin le processus du développement amorcé depuis les indépendances puisse devenir une réalité. Cependant, le développement a toujours du plomb dans l'aile. En tant qu'Africain, tu t'es peut-être déjà senti maintes fois interpellé. Pour mieux cerner la question,

voici un corpus de textes qui t'est proposé. Lis-le et réponds aux questions qui te posées.

Corpus

Texte 1 : Anne-Cécile Robert, L'Afrique au secours de l'Occident, Paris, Editions Sankofa & Gurli, 2006. PP. 52-54.

Texte 2 : Axelle KABOU. Et si l'Afrique refusait le développement ?, Paris, Edition l'Harmattan, 1991, pp11-112

TEXTE 1 : Lutte contre la pauvreté ou lutte contre les pauvres ?

La lutte contre la pauvreté est sensée être cohérente avec le phagocytage de la puissance publique, les privatisations, la réduction des budgets publics y compris d'éducation et de santé, qui sont les consubstantiels des politiques libérales où l'action de l'Etat doit être « rationalisée » et conforme à la « bonne gouvernance ». Souvent confondue avec l'idée de bon gouvernement et perçue comme un principe de bonne gestion, la gouvernance est en réalité un concept idéologique issu de la science administrative anglo-saxonne. Il vise à reproduire le modèle libérale de société et de gouvernement : Etat faible cantonné à ses fonctions régaliennes, libres jeux du marché et de la société civile assumant les fonctions caritatives en lieu et place de la puissance publique. Dans un tel système, le sort des pauvres est, en pratique, laissé aux bons soins de l'auto-organisation de la société civile.

Les organisations non gouvernementales (ONG) sont ainsi mises à contribution par les bailleurs de fonds. La Banque Mondiale recherche leur coopération comme relais sur le terrain mais aussi comme instrument de légitimation. Elle a mis en place une batterie de mécanismes (notamment de prêts et de dons) qui mettent les ONG locales et internationales à contribution dans de nombreux secteurs (santé, éducation...) ce faisant, elle les enferme dans des logiques bureaucratiques et technologiques abstraites et inscrit leur action dans le cadre du système de domination occidentale et capitaliste.....

Car, au-delà de son aspect économique, la lutte contre la pauvreté comporte une forte dimension idéologique. Inscrite dans les canons de l'économisme libéral mondialisé, elle ne vise pas vraiment à lutter contre la pauvreté mais plutôt contre les pauvres eux-mêmes, à qui on reproche implicitement d'être de mauvais entrepreneurs. L'objectif consiste à normaliser, standardiser, les comportements du maintien d'un système qui se nourrit des inégalités et donc, dans lequel implicitement, les pauvres ne sont plus - comme les chômeurs dans les économies du nord - que des variables d'ajustement économique.

D'autre part, la lutte contre la pauvreté peut se révéler un instrument de standardisation des modes de vie. Car, dans la nécessaire lutte contre la misère, d'autres paramètres entrent en considération qui voient le bien-être selon les critères des pays développés. La misère matérielle objective qui ravage les

sociétés africaines ne signifie pas que les voies pour en sortir sont les mêmes que celles choisies par l'Occident au moment de la révolution industrielle. Les rapports entre médecine occidentale et médecine traditionnelle l'illustrent. Dans certaines circonstances, la première a remplacé la seconde alors que leur efficacité était comparable. Pourtant, la médecine traditionnelle présente l'avantage d'être moins coûteuse, moins chimique, plus respectueuse des organismes. Aujourd'hui ; le savoir concernant le choix des plantes et les dosages se perd sous la pression de la médecine « scientifique ». Certaines des sociétés africaines étaient des sociétés frugales ; elles n'étaient pas « pauvres » au sens où on peut l'entendre en Occident capitaliste. Comme le souligne Aminata D. Traoré : « En mesurant la pauvreté en termes de possession et de non possession de biens matériels et monétaires, le discours néolibéral entame gravement la capacité des Africains et des Africaines à faire face à leurs besoins réels avec les moyens qui sont les leurs.

Anne-Cécile Robert, L'Afrique au secours de l'Occident. Paris, Editions Sankofa & Gurli, 2006, PP. 52-54

Texte 2 : Le refus du Développement

« On ne nous fera pas le coup deux fois ! L'occident nous pousse à nous développer rapidement pour nous spolier encore le plus vite possible. Nous ne tomberons pas dans le piège ! Et bienfait pour eux ! ».

Répetons-le, rien de grand ne se fait sans passion. L'Africain qui, de toute évidence, aurait pu mettre à profit sa phase de décolonisation pour se lancer sans des expériences inédites ; n'a cessé, en guise d'originalité, d'ânonner qu'il n'est pas ici. Le sous-développement est donc avant tout l'expression de ce complexe d'égarement qui, lui-même, procède d'une humiliation à peine liquidée. Ce qui précède montre surtout pourquoi il est extrêmement dangereux de souscrire à ce discours, très répandu en Afrique, qui a tendance à excuser les Africains de leurs contre-performances diverses, arguant que le « temps », en Afrique comme ailleurs, « devrait se compter en siècles et non en décennies ». Le développement n'est pas une course contre l'Occident, mais contre les maux croissants et autocentrés, actualisés. L'étonnant n'est pas que l'Afrique n'ait pas encore mis au point des navettes spatiales ou des fusées, mais qu'aucun pays africain n'ait, au bout de trente ans d'indépendance, créé les conditions permettant de sortir de la misère par soi-même. Au moment même où la science occidentale se répandait dans le monde, fécondant par son dynamisme de nombreuses cultures endogènes, on s'est évertué à expliquer aux Africains que cette civilisation était pourrie et en voie d'extinction. Les Africains qui ressentent leur retard comme une accusation implicite d'arriération par rapport à l'occident, et qui se barricadent derrière leurs valeurs culturelles, doivent savoir qu'ils se tendent là un piège dont ils sont les seuls à pâtir ; en clair, le refus du

développement ne pénalise que les Africains, et cela de la façon la plus cruelle qui soit.

Par conséquent, les Africains doivent cesser d'encourager les Occidentaux à multiplier en Afrique les projets de développement qui, à force de respect obligatoire pour les valeurs traditionnelles, ne développent que la misère, le fatalisme et des populations en haillons.

Axelle KABOU. Et si l'Afrique refusait le développement ?
Paris, Edition l'Harmattan, 1991, pp11-112

Consignes :

I- Questions sur la compétence de lecture (4pts)

Les deux textes du corpus abordent la question du sous-développement. Dis ce qui fait la spécificité de chaque texte. Justifie ta réponse à l'aide d'un passage tiré de chaque texte.

II- Travaux d'écriture (16pts)

Tu traiteras au choix l'un des deux sujets proposés

Sujet N°1 : Contraction de texte (texte 1)

1- Tu indiques le rôle joué par les parenthèses dans le deuxième paragraphe du texte. (2pts)

2- Tu fais la structure du texte et tu proposes un titre pertinent à chaque partie. (2pts)

3- Résumé (5pts)

Résume ce texte en 510 mots environ. Tu le résume au quart de son volume soit 128 mots. Une marge de 10% en plus ou en moins est tolérée. Tu indiqueras, à la fin du résumé, le nombre exact de mots utilisés.

4- Discussion (7pts)

Dans le texte, l'auteur en citant Aminata D. Traoré, écrit : « En mesurant la pauvreté en termes de possession et de non possession de biens matériels et monétaires, le discours néolibéral entame gravement la capacité des Africains et des Africaines à faire face à leurs besoins réels avec les moyens qui sont les leurs à faire face à leurs besoins réels avec les moyens qui sont les leurs » Explique et discute cette affirmation.

Sujet N°2 : Dissertation (texte 2)

En évoquant l'impact de la coopération Nord-Sud sur l'Afrique, l'auteur déclare : « Les Africains doivent cesser d'encourager les Occidentaux à multiplier en Afrique les projets de développement qui, à force de respect obligatoire pour les valeurs traditionnelles, ne développent que la misère, le fatalisme et des populations en haillons. »

Tâche: Quelles réflexions t'inspire cette affirmation de l'auteur ?

Consignes :

- 1- Tu précises le problème posé par ce sujet. (2pts)
- 2- Tu construis le plan du corps du devoir. (4pts)
- 3- Tu rédiges ton devoir (10 pts)

BONNE COMPOSITION !

EPREUVE 5

ANNEE SCOLAIRE : 2020-2021 CEG FIYEGNON

CLASSE : 1^{ères} ABCD

DUREE : 04H

PREMIER DEVOIR SURVEILLE DU PREMIER SEMESTRE

EPREUVE DE LE FRANÇAIS

Situation d'évaluation

La mondialisation, telle que conçue, semble amener chaque pays, dans le concert du marché international, à offrir à l'humanité ses propres spécificités. Or, la colonisation a laissé des séquelles si indélébiles sur certains peuples qu'ils se croient toujours incapables de se prendre en charge, et donc

de proposer leurs divers produits aux autres. Tu te demandes sûrement comment ces peuples en sont arrivés à se dévaloriser.

Voici un corpus de textes qui met en exergue cette préoccupation. Tu es invité (e) à le lire et à répondre aux questions qui te seront posées.

Texte 1 : Expédit Ologou, « S'indigner pour le Bien, le Beau et le Vrai », Chronique du 22 janvier 2012, ORTB.

Texte 2 : Adrien HUANNOU, Propos recueillis par Daté Atavito Barnabé-Kayi, Lire cinq poètes béninois, plumes Soleil, Cotonou, 2011, Pp. 220-221.

Texte 3 : Louis Mesmin GLELE, 16 ans de poésie, Société des Ecrivains, Paris, 2006, PP. 162-163.

Texte 1 : Humilité ou humiliation ?

Ce jour-là, dans le journal de 20 heures à la Télévision nationale, je me surprends en train d'entendre le Ministre de la Culture de mon pays inviter les béninois à venir à un spectacle que donne une troupe chinoise chez nous. L'occasion qui faisait venir notre Ministre faire de la publicité pour une troupe chinoise était celle d'une semaine de la culture chinoise au Bénin. Soit !

Je n'entends pas dire que le Bénin ne doit pas entreprendre des relations culturelles avec d'autres Nations. Je ne le pense pas une seule seconde. Césarien aimant à la déraison Césaire l'Eternel Aimé, je savais, flottant avant l'heure les Belles-

Lettres, que toute civilisation qui vit repliée sur elle-même s'étirole. Mieux, c'est une aberration que de se créer des murs dans la tête pour refuser de voir, d'admettre et de reconnaître la culture de l'autre. La mondialisation a déjà fait effondrer les murs. Ne voyez-vous pas comment progressivement Aung San Suu Kyi fait tomber les hauteurs bétonnées de l'emmurement birman ? Donc ouverture à l'autre mais pas abandon à l'autre, pas aliénation en l'autre. [...]

Car, en vérité, quand le Ministre de la Culture fait la réclame à la Télé pour la culture de l'autre, que demande-t-il aux jeunes et aux enfants de la Patrie ? Une fois encore je ne demande point que le Ministre de la culture soit le Ministre de renfermement ou de l'emmurement culturel. Mais combien de fois avons-nous vu le Ministre de la Culture venir, en verbe et en chair, à la télévision appeler les béninois à aller au Palais de Congrès, Palais des Sports, Hall des Arts, admirer les troupes et artistes béninois ? Combien de fois sur cent, sur mille ? Combien l'a-t-il fait avant et après l'arrivée de la troupe chinoise chez nous ? Et pourtant ! Pourtant, il est, à n'en point douter, notre Ministre, le Ministre de notre culture... ! La diplomatie ou la recherche de l'aide publique au développement ne doit pas être la raison à tout faire et à tout accepter. Je sais qu'un pays pauvre sous-développé n'a pas de dignité, n'a pas de parole... Mais le Rwanda, le Cap-Vert, le Ghana dans une mesure supérieure, politiquement, le Mali, le

Burkina Faso, même le Niger culturellement me rabattront le caquet.

Et nous au Bénin ? Nous étions ici à mimer à l'envi l'Autre que quelqu'un est passé par ici nous dire que nous sommes le quartier Latin de l'Afrique. Qu'est-ce que nous, avons de Latin ? Notre culture, notre manière d'être, de vivre béninois, ou notre excellente capacité d'avoir singé l'autre aux origines et aux fiertés latines... Voilà ce que nous avons fait ! Nous avons fait de brillantissimes efforts dans la gesticulation linguistique et culturelle pour vivre comme et en l'autre. Et nous en sommes là, plus de 50 ans après l'indépendance, gros Jean comme devant ! J'aurais aimé dire mes chroniques en ma belle langue collinarde Idaacha ! J'aurais aimé la dire admirablement en Dendi, en Fongbé, en Guingbé, en Baatonou ! Hélas. Ce qu'on a réussi à faire de moi, c'est même, comme aujourd'hui, de m'indigner du tort qu'on fait à ma culture dans la langue d'autrui. C'est de m'avoir noté tout mon cursus durant sur ma capacité à gesticuler dans la langue d'autrui. Sans cultiver en moi la gestualité qu'il y a, admirable, à parler ma langue. Et j'ai honte !

Expédit Ologou, « S'indigner pour le Bien, le Beau, le Beau et le Vrai », Chronique du 22 janvier 2012. ORTB.

Texte 2 : Le sabotage culturel.

La première chose que je tiens à dire, c'est que le développement culturel fait partie intégrante des attributions,

et donc des devoirs de tout gouvernement, quel qu'il soit. Ce n'est pas pour rien que dans tout gouvernement, à travers le monde, il est prévu un ministère, un département, parfois une moitié de département, chargé des questions culturelles. Par conséquent, un gouvernement qui promeut la culture ne fait rien de spécial, et ne doit pas attendre des félicitations, des remerciements. Deuxième chose : les exemples sont nombreux au Bénin de ces cas où le gouvernement a saboté le développement culturel. La création littéraire dans notre pays aurait pu être plus vivante si les gouvernements successifs depuis 1960 avaient joué leur rôle comme cela se devait, si les ministres de la culture avaient pu être des hommes de culture, si certains ministres n'étaient pas des gens de passage, c'est-à-dire des gens qui ignoraient tout de la culture, avant leur nomination comme ministres de la culture. Ce qui aggrave cela, c'est que bien souvent leurs collaborateurs directs, nommés sur la base des considérations non pas techniques mais purement politiques, sont aussi peu au courant des questions culturelles. Résultat : le développement culturel se fait mal parce que la culture est le dernier souci des ministres en charge de la Culture. Les exemples sont là. Le Ministre de la Culture a organisé le Salon International du Livre et de la Lecture de Cotonou (SILCO 2008) ; ce salon initié par le Ministre de la Culture a été très mal préparé, et donc, s'est soldé par un demi-succès. Le SILCO 2009 a été plus mal préparé que celui de 2008. Et d'ailleurs, il a été ajourné sine

die à deux jours de son ouverture ! Entre autres conséquences : les éditeurs étrangers étaient dans leur avion quand le Salon a été annulé. Pour être plus précis : j'ai reçu, ici, à Cotonou, l'envoyé des éditions Clé qui était venu avec la cargaison de livre qu'il aurait dû vendre à ce Salon, il était obligé de rester et de vendre certains livres aux libraires de la place... Je lui ai acheté certains livres.

Adrien HUANNOU, Propos recueillis par Daté Atavito Barnabé-Kayi, Lire cinq poètes béninois, plumes Soleil, Cotonou, 2011, Pp. 220-221.

Texte 3 : Le prodigue.

Je suis revenu père retrouver mes repères ni les ronces des mensonges ni la ciguë de l'abreuvoir ni les tempêtes des colères n'égalent ma soif de rester.

A l'instant où je t'ai vu dormir de ce sommeil profondeur de tombeau l'appel-sacerdoce m'a pris au piège.

Père-étendu-aquifère être ta plume et je suis ta plume qui écrit et repeint les cris en couleurs de chez nous.

Je suis la houe qui désherbe quand pousse la mauvaise herbe et le drapeau qui rassemble ainsi que les doigts de la main le livre où se conte l'histoire du peuple et l'enregistreur magique qui tue l'oubli.

Je ne suis pas le fils qui part au large avec les nuages extravertis le fils qui perd son chemin dans les méandres et les détours dont le corps fait fumier dans la neige flotter et je

flotte comme un voile domestique pour vanter mes us et coutumes.

Je suis la cloche-cyber qui rend à la tradition ses notes-laser.

Louis Mesmin GLELE, 16 ans de poésie, Société des Ecrivains, Paris, 2006, PP. 162-163.

Consignes

I. Compétence de lecture

1. Dégage le thème fédérateur des textes du corpus et identifie l'aspect abordé par chaque auteur.
2. Regroupe dans un tableau le genre des ouvrages d'où sont extraits les textes du corpus, les types et registre littéraire de chaque texte.

II. Travaux d'écriture

Sujet unique : Contraction de texte.

1. Identifie la thèse de l'auteur et reformule-la.
2. Fais la structure du texte.
3. **Résumé**

Ce texte comporte environ 560 mots. Résume-le quart de son volume, soit 140 mots. Une marge de 10% en plus ou en moins est tolérée. Tu indiqueras le nombre exact de mots utilisés à la fin du résumé.

4. Discussion

Expédit Ologou déclare : « La diplomatie ou la recherche de l'aide publique au développement ne doit pas être la raison à tout faire et à tout accepter ». Es-tu de cet avis ?

EPREUVE SUR LE SECOND DEVOIR DU PREMIER SEMESTRE

EPREUVE 1

CEG DU LAC

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

CLASSE : 1ères A, B, C, D

DUREE : 4h

PREMIER DEVOIR SURVEILLE DU SECOND SEMESTRE :

EPREUVE DE FRANCAIS

Situation d'évaluation

Malgré les réformes entreprises dans de nombreux domaines de la vie sociale, le continent africain a du mal à amorcer un réel décollage économique en raison de l'action pernicieuse de nombreux phénomènes dont la corruption. Toi, tu t'es souvent interrogé(e) sur

ce phénomène. Voici un corpus de textes qui peut t'aider à mieux le cerner. Tu es invité(e) à le lire et à répondre aux questions posées.

CORPUS

Texte 1 : John GITHONGO, *Jeune Afrique*, Hors-série n°12, 2006, p.139.

Texte 2 : Ousmane SEMBENE, *Les bouts de bois de Dieu*, Paris, 1960, p.p. 235-236

Texte 3 : Vito TANZI in La corruption, les administrations et les marchés.

Texte 1 : Lutte contre la corruption : l'éternel combat.

L'Afrique a enregistré d'importantes évolutions au cours de la dernière décennie, qui a vu la démocratie et les libertés civiles progresser. Les chefs d'Etats africains ont commencé à se pencher ensemble sur les problèmes communs au continent et à mettre en place leurs propres solutions pour y remédier. Des initiatives comme la création de l'Union Africaine ou du NEPAD, ainsi que la détermination des pays africains à intervenir activement en faveur des nations voisines lorsque celles-ci traversent des situations de crises sont autant d'indices d'une amélioration générale du climat politique sur le continent.

Sur le plan économique, au cours des quatre dernières décennies nombre d'experts ont tenté de comprendre pourquoi les pays africains sont restés à la traîne par rapport à leurs homologues du Sud-Est asiatique alors que dans les

années 1960, ils affichaient des indicateurs de développement socio-économiques identiques. « Les tigres » d'Extrême Orient ont enregistré des taux de croissance importants, tandis que les nations subsahariennes vivent dans une pauvreté plus grande que celle qui prévalait au moment de leur accession à l'indépendance.

Avec le recul, il est évident que la corruption (en particulier la grande corruption et le pillage, dont les conséquences économiques sont terribles) explique largement l'échec des nombreux pays à atteindre les objectifs fixés en matière de développement. A cet égard, il faut faire la distinction entre la grande corruption et le pillage, car ce dernier implique la mise en place des transactions mettant en jeu des fonds publics dans l'objectif principal d'enrichir un petit nombre et/ ou à des fins de népotismes. Lorsque l'échelle de cette transaction atteint des proportions macro-économiques, elle fait perdre toute crédibilité au meilleur programme de développement. Ces transactions créent une atmosphère d'imprévisibilité dont l'impact se révèle souvent plus néfaste que celui des politiques médiocres, mais prévisibles.

Le comble, c'est que ces réseaux de corruption, impliquant politiciens, hommes d'affaires, fonctionnaires et responsables de la sécurité, aient pu complètement refaçonner le destin économique des nations africaines du fait de la taille et de l'échelle des transactions illicites. C'est ainsi que les rêves de nombreux citoyens ont été volés. Il faut néanmoins reconnaître que notre propre sens africains du respect et de la déférence dus aux personnes âgées ne nous a pas servi en ce domaine. Il a même contribué à entretenir des réseaux de

corruption depuis l'indépendance. En outre, il s'avère que la grande corruption et le pillage qui paralysent l'économie africaine n'ont pu exister sans la complicité de professionnels en Occident (banquiers et juristes en particulier), qui partit intégrante de l'architecture de ces transactions sophistiquées grâce auxquelles la plupart des affaires de corruptions peuvent se nouer.

La persistance du népotisme, quand il s'agit de décision d'allocation, de ressources, peut entraîner des changements de sociétés fondamentaux et susciter de graves désillusions pour plusieurs générations : la culture de l'impunité s'installant, les générations successives commencent à croire que le pot-de-vin est l'unique moyen d'avance dans la vie. Dans un tel environnement, il est courant de justifier la corruption par le besoin de financement qu'éprouve une élite politique lorsqu'elle accède au pouvoir. Celle-ci cherche naturellement à se constituer un trésor de guerre pour faire contrepoids aux ressources financières accumulées via la corruption par ceux qui l'ont précédée aux affaires.

Le défi pour nous Africains, au cours de la prochaine décennie, est de démanteler ces réseaux de corruption imbriqués qui ont survécu au processus de démocratisation et qui continuent de tenir en otage des systèmes entiers d'approvisionnement en Afrique, notamment dans les secteurs des mines, de l'énergie, des communications et de la sécurité. C'est une guerre qui fera encore de nombreuses victimes. Mais, à terme, elle sera gagnée par les Africains.

John GITHONGO, in Jeune Afrique, Hors-série, n°12, 2006, p.139.

Texte 2 : La tentative de corruption

L'autre jour, j'ai vu M. Dejean, le Directeur. Tu ne le connais pas, mais il te connaît, lui, et tu le connaîtras. Nous avons parlé de toi. Tu sais, je vais bientôt prendre ma retraite, alors ... alors c'est toi qui me remplaceras. Il y a bien Dramé qui est un ancien mais il ne sait pas lire. Oui, tu prendras ma place ; et ce n'est pas deux épouses que tu pourras avoir, trois ou quatre... sacré veinard !

La main d'Isnard était descendue et tapotait gentiment les omoplates de Doudou, mais celui-ci ne disait toujours rien, parfois il relevait la tête et son regard allait se perdre très loin, au-delà des nuages.

- Ah ! Tu allais me faire oublier le plus important, dit Isnard, j'ai trois millions, à ta disposition. Je ne veux pas t'acheter, je connais trop bien les Africains, et je sais que ça ne prendrait pas avec toi, non, c'est simplement une avance, un acompte. Qu'en penses-tu ? trois millions, des francs CFA bien sûr.

Cette fois, Doudou le regarda en face. Le visage du contremaître était encore plus rouge que d'habitude. Comme Doudou ne disait toujours rien, Isnard se reprocha d'avoir vidé son sac d'un seul coup. Il passa la main dans ses cheveux. Ce silence était pénible. (...)

- C'est pour m'acheter ?
- Mais non, mais non ! Je te l'ai déjà dit : un simple acompte sur les droits à l'ancienneté. Ecoute Doudou, tu vas être dans les cadres, et il est de ton intérêt de pousser à la reprise. Vois-tu, cette grève ne profite à

personne, ni à moi, ni à la Régie, ni à tes camarades. Une fois tout le monde revenu au travail, ce sera toi, le secrétaire du comité, qui pourra reprendre la discussion avec la direction.

- Trois millions, c'est une somme pour un Nègre, pour un ajusteur-tourneur nègre, mais je préfère rester nègre car les trois millions ne pourront pas me blanchir. J'aime mieux les dix minutes de casse-croûte.

Ousmane SEMBENE, *Les bouts de bois de Dieu*, Paris, 1960, pp. 235-236

Texte 3

La corruption revêt des formes et des aspects très divers. Elle est très difficile à définir et, parfois, encore plus difficile à déceler. Nous la définirons ici simplement comme la violation intentionnelle du « principe de neutralité », en vertu duquel les relations personnelles ou familiales ne doivent pas influencer les décisions des agents économiques du secteur privé ou des fonctionnaires de l'administration. Ce principe est essentiel pour le bon fonctionnement des marchés.

Le terme corruption vient du verbe latin « rumpere », briser ; elle indique donc une fracture, une infraction. Il peut s'agir de la transgression d'une règle morale ou d'un code social de conduite ou, le plus souvent, d'une réglementation administrative. En outre, le contrevenant doit en retirer un avantage effectif pour lui-même, pour sa famille, ses amis, son clan et son parti, etc. et cet avantage doit être la contrepartie directe de l'acte précis de « corruption ». Cette simple description soulève déjà plusieurs difficultés.

Premièrement, il faut pouvoir prouver qu'une règle spécifique a été transgressée. Cela suppose que toutes les règles soient énoncées de façon précise, sans qu'il subsiste aucun doute quant à leur signification, ni aucune licence d'interprétation par les agents de l'administration. Or dans certains cas, les règles ne sont pas précises et les bureaucrates ont la latitude de les interpréter. Ainsi, dans de nombreux pays, la loi laisse aux fonctionnaires toutes discrétions pour l'octroi des incitations fiscales ou des licences d'importation.

Ce sont eux qui décident si un investissement ou un produit d'importation est essentiel ou « indispensable » pour le pays. Ces fonctionnaires ont tout pouvoir pour interpréter ces termes. Ils sont donc en position de monopole, car ils peuvent accorder ou refuser les autorisations, que personne d'autres ne peut délivrer.

Faut-il autant édicter des règles rigides ? Voilà des années que cette question divise les économies. Bien entendu plus la marge de manœuvre est grande, plus il y a moyen d'en user au profit de tel ou tel particulier (et non dans l'intérêt général). La meilleure façon de prévenir la corruption est donc peut-être d'énoncer des règles précises et rigides. Mais certaines règles ont parfois pour seul objet de donner à l'administration certains avantages. C'est souvent un excès de réglementation qui fait fleurir la corruption. Par ailleurs, si les réglementations sont très rigides, elles peuvent entraver le bon fonctionnement de l'économie ou de l'administration.

Deuxièmement lorsque les relations sociales sont étroites et personnelles, il est parfois difficile d'établir une corrélation directe entre un acte qui semble relever de la

corruption et un paiement qui en est la récompense. Un fonctionnaire qui utilise sa position officielle au profit de ses relations peut recevoir en échange de ce service un paiement immédiat ou formel (un pot-de-vin). Ou bien il peut être récompensé, beaucoup plus tard, par un cadeau généreux à l'occasion du mariage de sa fille, ou par une offre d'emploi intéressante pour son fils lorsque celui-ci aura terminé ses études. En d'autres termes, il se peut qu'il n'y ait pas de paiement direct, explicite ou immédiat pour le service rendu. Ce paiement peut différer et sembler, lorsqu'il intervient, n'avoir aucun lien avec la faveur accordée dans le passé. Dans bien de cas, le « corrompu » et le « corrupteur » n'ont jamais évoqué la question du paiement. Il est simplement entendu qu'une faveur consentie aujourd'hui suppose ou même impose un service en retour dans l'avenir. La faveur en question vient accroître le « capital social » de celui qui l'a accordée. Dans certaines sociétés, il existe un « marché parallèle » des faveurs avec une offre et une demande et des prix implicites sont fixés pour les différentes faveurs et même pour des faveurs futures. Il devient très difficile de distinguer sur ce marché les véritables faveurs de ce qui s'apparente à des pots-de-vin, et à châtier ceux qui les reçoivent ou les distribuent.

Vito TANZI, in *La corruption, les administrations et les marchés.*

Consignes

I - Compétence de lecture (4pts)

Identifie le thème fédérateur au corpus de textes et après confrontation précise comment chaque auteur a abordé ce thème.

II - Travaux d'écriture

NB : Les trois (03) sujets sont au choix des candidats

SUJET 1 : CONTRACTION DE TEXTE (Texte 1)

Consignes

1°) - Relève la thèse de l'auteur et reformule-la. (2pts)

2°) - Dégage la structure du texte et donne un titre à chaque partie. (2pts)

3°) - Résumé. (5pts)

Ce texte comporte environ 646 mots. Résume-le au quart de son volume, soit en 162 mots. Une marge de plus ou moins 10% est tolérée. Tu indiqueras à la fin de ton résumé le nombre exact de mots utilisés.

4°) - Discussion (7pts)

Pour John GITHONGO l'impunité fait que « les générations successives commencent à croire que le pot-de-vin est l'unique moyen d'avancer dans la vie »

Partages-tu cet avis ?

SUJET 2 : COMMENTAIRE COMPOSE (Texte 2)

Tâche : Fais de ce texte un commentaire composé. Tu pourras par exemple montrer comment l'auteur a su fustiger la corruption pendant la période coloniale.

Consignes

1°) - Analyse le texte

a) Formule l'idée générale de ce texte. (2pts)

- b) Dégage deux centres d'intérêt que tu pourras développer dans le commentaire composé. (2pts)
- c) Relève deux procédés formels liés à chacun des deux centres d'intérêt et précise l'idée que chacun d'eux suggère. (2pts)

2°) - Rédige ton devoir. (10pts)

SUJET 3 : DISSERTATION (Texte 3)

Pour Vito TANZI, « La meilleure façon de prévenir la corruption est donc peut-être d'énoncer des règles précises et rigides ».

Après avoir expliqué ce point de vue, tu diras si tu le partages.

Consignes

1°) - Dégage le problème posé par ce sujet. (2pts)

2°) - Construis le plan de ton devoir. (4pts)

3°) - Rédige ton devoir. (10pts)

FIN

EPREUVE 2

CEG SAINTE RITA (Cotonou)

ANNEE SCOLAIRE : 2020-2021

Classe : Tle ABCD

**DEUXIEME SERIE DES EVALUATIONS DE
PRODUCTION SCOLAIRE
DU PREMIER SEMESTRE**



Ce document n'est pas à vendre. Il est une banque d'épreuves téléchargée et organisée par "Ileayo". Les épreuves qui le composent viennent de la banque commune des épreuves de la plateforme EDUCMASTER :

<https://educmaster.bj/banque-commune-des-%C3%A9preuves>

Situation d'évaluation

L'éducation et la formation sont indispensables pour la couche juvénile. Pourtant tu constates autour de toi que cette thèse n'a pas l'assentiment de tous. Le jeune aujourd'hui ne veut ni de l'éducation ni de la formation. Il veut gagner de l'argent ici et maintenant. Voici un corpus qui aborde la question. Lis-le et réponds aux questions posées.

Corpus

Texte n°1: Guy ossito MIDIOHOUAN, Propos recueillis par Daté Atavito BARNABÉ-AKAYI, Lire cinq poètes béninois, Plumes soleil, Cotonou, 2011, p. 233

Texte n°2 Daté Atavito BARNABÉ-AKAYI, «Funmi, la rupture du contrat» in L'affaire Bissi, il y a mieux que la neige, Cotonou, Ruisseaux d'Afrique, p.40

Texte n°3 Patrick Creppy, « providencial news», n°007 du 05/09/2011

Texte n°1: Et si les jeunes se formaient d'abord ?

Je crois que les pays qui marquent le plus le monde, les pays comme la Chine, le Japon, tous les pays émergents, ce qui leur a permis de faire la différence, c'est l'éducation : ils ont formé leurs jeunes, ils ont fait une politique d'éducation qui s'étend sur des décennies. Aujourd'hui, nous en sommes à une étape où les jeunes ne veulent même pas se former. Ils ne veulent plus se former. Je m'explique davantage : il a fait le primaire, il arrive à l'université entre vingt et vingt-cinq ans, il sait bien parler, il ne fait pas d'étude, il se fait responsable d'étudiants. Et puis, les hommes politiques l'appellent, lui donne un peu

d'argent, à gauche, à droite. Là, il va demander qu'on le nomme ministre parce qu'il est jeune, parce qu'il veut représenter la jeunesse ! De sorte qu'on retrouve dans le milieu politique, plein de jeunes qui n'ont jamais travaillé et qui veulent faire la politique. Et la politique, ça veut dire quoi ? Manipuler, être dans toutes les magouilles, se faire acheter, vendre... je crois que c'est une catastrophe. Quand les jeunes viennent à se prévaloir non plus de leur compétence, non plus de ce qu'ils savent faire, mais, de leur jeunesse et de leur origine : « Moi, je suis de telle région », parce que quand ils ont fini de faire prévaloir la jeunesse, c'est le tour de l'origine. « Je suis du septentrion, je suis de ceci, je suis de cela, etc. » ce ne sont pas des choses qui vont nous amener très loin. Il urge de former les jeunes, leur donner une formation, et ce, dans tous les domaines. Il faut leur donner le sens du travail, leur apprendre le sens du travail parce que je crois que les gens sont de plus en plus fascinés par l'argent facile, ce qui les amène à accepter tout et n'importe quoi et à perdre également leur dignité. Je crois que le premier devoir d'un jeune, c'est de se former. Quand il a acquis une compétence, une formation, un travail, il peut s'engager dans la vie active et espérer apporter sa contribution à la construction de son pays.

Guy ossito MIDIOHOUAN, Propos recueillis par Daté Atavito BARNABÉ-AKAYI, Lire cinq poètes béninois, Plumes soleil, Cotonou, 2011, p. 233

Texte n°2 Le labyrinthe

J'étais encore élève en classe de quatrième quand, à la fin du premier trimestre, je pressentis mon insuccès à la manière d'un ver de terre qui pressent le parfum du chlorure de

sodium. Tandis que mes parents me croyaient assidu et régulier en classe, je m'engageais dans un labyrinthe dont l'issue conduisait à coup sûr aux portes de la maison d'arrêt. Je me retrouvais avec un groupe d'élèves, d'ouvriers, d'enfants issus de bonne famille, un groupe de jeunes cybernautes. Une association d'adolescents décidés à devenir riches ici et maintenant, une association spécialisée dans l'arnaque. Rusé, j'assimilais très vite la procédure et je fus millionnaire à l'âge de quatorze ans. Ne sachant comment investir, ne pouvant justifier mes revenus, j'appris à passer le plus clair de mon temps dans les buvettes, dans les maquis, dans les boîtes de nuit. Et surtout avec les filles, ces diabesses qui, les yeux fermés, savent distinguer le riche d'avec le pauvre.

Mon intelligence linguistique m'avait permis de m'initier au jargon et de pactiser avec les rois de l'arnaque. C'était avec eux que mon niveau en anglais s'était amélioré. C'était avec eux qu'avait mûri mes vices et déviances. Ils savaient convaincre les Blancs et leur soutirer fortune. Ils évitaient les pauvres. Plus le correspondant est cupide, plus il était escroqué. Mes amis arnaqueurs me disaient que c'était notre devoir de nègres d'arnaquer les Blancs : jadis, leurs ancêtres avaient escroqué les nôtres; maintenant c'est notre tour.

J'avais ainsi perdu les intitulés des disciplines qu'on enseigne et je me fusse ainsi égaré si Akim n'existait.

Daté Atavito BARNABÉ-AKAYI, «Funmi, la rupture du contrat» in L'affaire Bissi, il y a mieux que la neige, Cotonou, Ruisseaux d'Afrique, p.40

Texte 3 : Plaidoyer pour l'éducation des enfants

En fait, le malheur de l'enfant africain, c'est d'avoir plus de pseudo avocats qui lui offrent une batterie de textes législatifs qui se révèlent comme une vraie panacée. Ceux-ci compatissent par le truchement de leur éloquence à la souffrance de ces âmes innocentes et vulnérables. La gloire de ces experts des questions de l'enfance réside dans le fait qu'ils aient réussi à construire à coût de milliards un univers infantile paradisiaque mais onirique (...)

Il urge qu'on cesse d'être hypocrite et qu'on lutte pour le respect sans faille des droits de nos enfants. Parmi ces droits, qu'il nous soit permis de mettre un point d'honneur sur le droit à l'éducation qui à notre humble avis est le premier des droits.

En effet, l'éducation qu'elle soit formelle ou non joue un rôle prépondérant dans le processus d'humanisation et de socialisation d'un individu. Sans ce gri-gri, il est difficile à l'enfant d'intégrer sa société et de s'approprier convenablement les valeurs qui la régissent. L'éducation fait passer l'enfant de l'état de nature à l'état civil. L'école a pour vocation de reculer les frontières de l'ignorance en façonnant l'apprenant et en forgeant en lui une personnalité encline à la vertu. Beaucoup d'hommes qualifiés de criminels nés eurent été vertueux s'ils avaient reçu une bonne éducation de la part de leurs maîtres et géniteurs. Beaucoup de corrompus eurent été d'honnêtes citoyens si on leur avait inculqué dès le bas âge les notions d'éthique et de civisme. Le roi Salomon n'avait-il pas raison d'exhorter les parents à « Instruire les enfants selon

la voie qu'ils doivent suivre afin qu'ils ne s'en détournent pas quand ils seront vieux ».

En outre, l'éducation permet à l'enfant de participer efficacement plus tard à la vie politique et économique de son pays. Grâce à son capital intellectuel, il saura bien gérer ses activités, préconiser des approches pertinentes de développement et se compter en « homo économique ». L'éducation est incontestablement la clé de voûte pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Nous en voulons pour preuve les performances économiques faramineuses réalisées en un temps record par les deux célébrités chefs d'Etat béninois qui ont hérité d'un lourd passif de la part de leur prédécesseur. Ces deux présidents ont pu rapidement relancer la machine économique parce qu'ils ont reçu une éducation de qualité. C'est dire donc que l'éducation est plus qu'importante à l'homme.

Enfin, la jouissance de ce droit aidera sans doute l'enfant à relever les défis de son temps. A l'ère de la mondialisation et des Technologies de l'information et de la communication (TIC), il est regrettable que l'internet demeure un tabou pour des milliers, d'enfants non instruits. Cela ne fait qu'approfondir le fossé numérique. Ce constat honteux nous laisse dubitatif quant à l'effectivité de l'éducation primaire universelle tant prônée.

Nonobstant les efforts consentis par les gouvernements, il est à noter que 43% des enfants non scolarisés vivent en Afrique (cf. Rapport 2011 sur les objectifs du millénaire pour le

Développement). Il doit parer au pressé afin de conjurer le sort. Le vent de la gratuité de l'enseignement maternel et primaire est symptomatique de la volonté des dirigeants actuels de permettre aux Africains d'avoir les mêmes chances que leurs frères occidentaux. Mais le tout n'est pas d'envoyer les enfants à l'école. Faudrait-il encore les y maintenir en opérant des réformes structurelles à tout niveau du système éducatif qui, dans beaucoup de pays, est dans un état grabataire.

Patrick Creppy, « providencial news », n°007 du 05/09/2011

I- Compétence de lecture

- 1) Dis le thème commun aux textes du corpus.
- 2) Montre que les trois textes sont divergents.

II- Travaux d'écriture

Sujet unique : Dissertation (texte n°3)

« l'éducation permet à l'enfant de participer efficacement plus tard à la vie politique et économique de son pays »

Commente ces propos de Patrick Creppy

Consignes

- 1- Dis le problème que pose le sujet.
- 2- construis le plan de ton devoir .
- 3- Rédige ton devoir.

Fin

EPREUVE 3

CEG DU LAC

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

CLASSE : 1ères A, B, C, D

DUREE : 4h

DEUXIEME DEVOIR SURVEILLE DU PREMIER SEMESTRE : EPREUVE DE FRANCAIS

Situation d'évaluation

La considération accordée à un secteur dans un pays dépend inéluctablement de l'orientation des dirigeants. Ceux-ci disposant de moyens régaliens sont institués pour proposer au peuple, une voie claire, afin que, quoi qu'il arrive, le peuple ne la perde point. Pourtant, il est des dirigeants qui font preuve, au grand désarroi, d'une ignorance coupable.

Voici un corpus de textes qui aborde un aspect, pratiquement à l'antipode des vœux des gouvernants africains.

Corpus de textes

Texte 1 : Florent Coua-Zotti, « Marcel de SOUZA et le concept de la culture » *La nouvelle tribune*, 28 février 2012.

Texte 2 : Basile DAGBETO, *La cité grise et onctueuse*, Plumes Soleil, Cotonou, 2013, P. 79.

Texte 3 : Jean Claude KUIKA, *Les mamelles du soleil*, Plumes Soleil, Cotonou, 2015, PP. 87-89

Texte 1 : Marcel de Souza et le concept de la culture.

Il est des rencontres qui s'avèrent fortuites et qui vous éclairent sur les hommes du pouvoir. Quand je me suis retrouvé en face du beauf, qu'exprès, j'ai engagé un débat sur la politique culturelle que mène le gouvernement, je me suis heurté à un mur de clichés incroyablement épais. Des clichés vieux de cent ans qui, ce jour-là se sont renouvelés dans sa bouche avec une froideur rarement égalée. Dix minutes de cet échange et j'en suis sorti aussi malheureux qu'inconsolable. Et pourtant, les questions étaient d'une simplicité biblique : y a-t-il une orientation claire et précise de la politique culturelle mise en place par le gouvernement ? Y aurait-il réellement une politique culturelle ? Comment imaginez-vous le Bénin culturel au bout du deuxième mandat du président ? Que pensez-vous de l'aide allouée au secteur ?

Phrases piochées dans les réponses obtenues : « il faut être rassasié pour s'occuper de la culture » ; « la culture n'est pas la priorité » ; « le port autonome, l'économie sont des secteurs plus importants » ; « désolé, la culture, ça ne rapporte pas ». Inutile d'allonger la liste de ces quelques phrases dont la plupart, comme on le voit, sont marquées de l'intelligence d'Einstein. Elles témoignent surtout de l'ampleur de la culture qu'a cet homme qui, pourtant est censé réfléchir et conduire une politique globale intégrant tous les secteurs du pays.

Il y a peu, on débattait sur le peu de cas que le Chef de l'Etat Yayi Boni fait du ministère de la culture. Souvent rattaché soit, au ministère de la communication, soit au ministère de l'artisanat et à celui du tourisme, ce département s'apparente à un sous gadget qu'on jette à des militants pour les récompenser de leurs zèles politiques. Il est vrai que, pour diriger un ministère aussi exigeant, point n'est besoin d'être un diplômé de Harvard, ni de l'ENA. A. Il faut être, au minimum, un passionné du domaine, plus volontairement, un expérimenté ayant une vision profonde et éclairée de la question. Sur la liste des anciens détenteurs de ce portefeuille depuis vingt ans, à peine trouverions-nous deux ou trois de ce profil. Tous les autres sont-ils, près d'une vingtaine, n'ont été que des profiteurs et surtout des zozos incultes. Je me souviens de ce ministre du PRD qui, à peine nommé, se désolait de devoir gérer un « simple département de la danse et de la musique » sans profits viandés. Une pénitence pour cet homme dont le souci premier était de piller les différents fonds alloués à ce département.

Revenons au beauf : ce jour-là dans le métro, j'ai tenté de la convaincre en lui exposant ce qu'il convient d'appeler « dimension culturelle du développement » : je lui ai expliqué que la culture est productrice de civilisation mais également pourvoyeuse de devises. A la rescousse de ma démonstration, l'exemple de Hollywood et du Brésil qui, en matière de cinéma et de télévision, ont popularisé les cultures américaines et latines dans le monde. Devant les armes, le pétrole et les produits manufacturés classiques, ces deux pays ont fait du cinéma et de la télévision leurs premiers produits

d'exportation. Je ne parle même pas de l'industrie du disque, du livre et de la mode.

Certes, nous ne disposons pas au Bénin de ressources minières importantes, ni d'une technologie moderne exportable. Mais demeure, sur l'étendue du pays, du nord au sud, de l'est à l'ouest, un immense champ culturel exploitable à l'infini. Les médiateurs culturels et les techniciens du domaine n'attendent qu'une politique intelligente de l'Etat pour enclencher le processus. L'ignorer n'est peut-être pas criminel. Mais refuser de s'ouvrir à des approches plus diversifiées de l'offre induit une posture surprenante, surtout pour un ministre du développement. On appelle ça « non-assistance à patrimoine culturel en danger ». Un identitaire.

Florent Coua-Zotti, « Marcel de Souza et le concept de la culture », *La Nouvelle Tribune*, 28 février 2012.

Texte 2 : J'ai cherché en vain...

J'ai cherché en vain dans cette cité
Un petit studio municipal, un tout petit
Qui abrite Voltaire ou Hugo ou Senghor
J'ai cherché le souffle de Lamartine, de Damas
En vain dans toutes les rues de ma cité
La municipalité a-t-elle horreur des penseurs ?
Ne rêve-t-elle que des esprits nains et rabougris ?
Craint-elle Rousseau qui parle infiniment de liberté ?
J'ai cherché à pied et à l'œil Bédi, Quenum, Couao-Zotti
Nulle part dans la cité l'ombre d ces admirables âmes !
Je tolère malgré moi ceux qui détestent les grands esprits !

Et qui ne savent coiffer que des spectacles vils.

Basile DAGBETO, La cité grise et onctueuse,
Plumes Soleil, Cotonou, 2013, p. 79.

Texte 3 : Comme des margouillats !

Les Blancs ont perdu depuis longtemps leur culture dans les machines. Mais les Africains ne l'ont pas encore compris. Au lieu de demeurer ce qu'ils sont, ils se battent pour être la copie conforme des Occidentaux. Alors qu'il aurait pu prêter leur culture à ceux-ci dont les valeurs se dégringolent de plus en plus. Voilà pourquoi les Africains sont impuissants face à leurs propres problèmes et aux problèmes de l'humanité. Ils veulent des solutions européennes aux problèmes africains en Afrique...

Regardez sur le mur. Le margouillat nous observe. Il dodeline de la tête en signe d'acquiescement. Voilà ce que sont devenus les Africains : des reptiles qui rampent entre deux cultures sans réfléchir. Ils ne sont debout ni dans la culture africaine ni dans celle occidentale.

Combien parlent le dialecte sans y introduire un mot de la langue des Blancs ?

Lorsque la culture occidentale aura rempli toutes nos assiettes en Afrique et lorsque nos maisons, nos services et nos écoles seront remplis des mœurs européennes, l'Afrique de nos aïeux disparaîtra pour faire place à une France-Afrique plus ridicule et plus honteuse...

On est déjà tous comme des margouillats ! Oui des reptiles qui attendent que d'autres érigent des murs ou plantent des

arbres pour en faire notre retraite. Mais à quand la vraie indépendance ? Après cinquante ans d'indépendance, si l'Afrique était debout, elle ne serait pas mal partie. Elle aurait bougé. On nous a appris que « l'Afrique était malade... », dès le départ. La position couchée n'est-elle pas celle du malade ? Au trop de départ, l'Afrique rampait. Aujourd'hui encore, comme une tortue malade, elle continue de ramper. Peut-être que la puissance de la lumière et du souffle à l'orée du tunnel la relèvera et la fondera à marcher puis à courir.

Jean Claude KUIKA, *Les mamelles du soleil*, Plumes Soleil, Cotonou, 2015, pp.87-89.

Consigne

I- Questions sur la compétence de lecture (4pts)

- 1- Dégage la thématique commune aux trois textes du corpus. (1pt)
- 2- Montre l'aspect particulier du thème développé par chacun des auteurs. (2pts)
- 3- Donne et justifie le genre littéraire auquel appartient chaque texte. (1pt)

II- Travaux d'écriture (16pts)

NB : Tu traiteras au choix l'un des sujets suivants.

Sujet 1 : Contraction de texte (Texte 1)

Consigne

- 1- Dégage l'idée générale du texte (1pt)

- 2- Dégage la structure du texte et donne un titre à chaque partie (2pts)

- 3- Résumé (5pts)

Le texte comprend environ 655 mots. Tu le résumes au quart (1/4) de son volume soit 164 mots. Une marge de 10% en plus ou en moins est tolérée. Tu indiques à la fin de ton résumé le nombre exact de mots utilisés.

4- Discussion (7pts)

« Désolé, la culture, ça ne rapporte pas. ». Partages-tu cette affirmation du ministre Marcel de Souza ?

Sujet : 2 Dissertation (Texte 3)

« Voilà ce que sont devenus les Africains : des reptiles qui rampent entre deux cultures sans réfléchir. Ils ne sont debout ni dans la culture africaine ni dans celle occidentale. »

Explique et discute cette opinion d'un personnage de Jean Claude KUIKA.

Consigne

- 1- Dégage le problème que pose le sujet (2pts)
- 2- Elabore le plan du corps du devoir (4pts)
- 3- Rédige entièrement ta dissertation (10pts).

Fin

EPREUVE 4

CEG SEGBOHOUE
Scolaire 2020-2021

BP : 360 Comè
1^{ère} A-B-D

04H

2^{ème} série des devoirs surveillés du 1^{er} semestre

Epreuve : Français

Situation d'évaluation

Plusieurs personnes pensent que le rôle de l'écrivain se réduit seulement à la production des œuvres. Mais en réalité, l'écrivain a pour devoir de peindre le quotidien des hommes en se mêlant de ce qui ne le concerne pas. Cette ingérence de l'écrivain profite souvent à la société. Voici un corpus de textes qui l'illustre bien.

Tu es invité(e) à le lire attentivement et à répondre aux questions posées.

Corpus de textes

Texte 1 : Jasna Samic, « Lettre de remerciement adressée au monde intellectuel », envoyée par Gérard Adam le 24 avril 2016.

Texte 2 : Daté Atavito Barnabé-Akayi, in *Apollinaire Agbazahou, Daté Atavito Barbabé-Akayi Des horizons osés et contagieux*, Laha Editions, Cotonou, 2016, P.159

Texte 3 : Publié le 17 mars 2016 par filfrancophones

Texte 1 :



Ce document n'est pas à vendre. Il est une banque d'épreuves téléchargée et organisée par "Ileayo". Les épreuves qui le composent viennent de la banque commune des épreuves de la plateforme EDUCMASTER :

<https://educmaster.bj/banque-commune-des-%C3%A9preuves>

V

ous avez été nombreux à m'apporter votre témoignage de solidarité, ce qui m'a profondément touchée. Je vous en suis sincèrement reconnaissante, car je comprends votre démarche non seulement comme un soutien à mon humble personne, ou à la femme en général, mais aussi à la laïcité de mon pays, ainsi qu'à la démocratie européenne. Je suis d'autant plus touchée par votre soutien, et l'engagement de mon éditeur Gérard Adam, que les intellectuels de mon pays d'origine ne se sont guère manifestés. Aucun d'eux n'a élevé la voix contre l'exigence de sanctions à mon encontre émise par deux professeurs de la Faculté des sciences islamiques de Sarajevo, qui ont estimé qu'un point de vue laïc comme le mien méritait la peine capitale.

Vous n'ignorez pas la montée de l'extrémisme musulman dans le monde entier, notamment en Europe. Nous sommes tous aujourd'hui en danger, et avant tout la femme et sa situation dans la société. Parallèlement au problème de la femme que provoque l'islamisme, nous assistons à la décadence de la laïcité, menacée aussi bien en Europe que dans mon pays d'origine, la Bosnie, où de nombreuses communautés confessionnelles ont vécu côte à côte et dans la paix durant des siècles.

La situation a changé radicalement en Bosnie avec l'agression sur ce pays nouvellement indépendant après l'éclatement de la Yougoslavie (1992-1995), lorsque les extrémistes serbes ont entrepris le « nettoyage ethnique » et bombardé Sarajevo. Des « moudjahidins » étrangers venus de pays musulmans pour aider leurs « frères et sœurs » bosniaques, se sont infiltrés puis

installés dans le pays avec l'aval d'autorités à prédominance musulmane, notamment du président Izetbegović. De nombreux habitants de Sarajevo ont fui la ville, alors que des paysans ou des habitants des petites bourgades, chassés de leur foyer, y affluaient, changeant la structure sociale et culturelle de la capitale. Les « moudjahidins » se sont bientôt mués en « missionnaires » qui, depuis 1996, font la propagande d'un islam radical en Bosnie. Ce type d'islam, inconnu jusqu'alors chez nous, a reçu une aide financière considérable, surtout de l'Arabie Saoudite. Il s'est construit en Bosnie depuis la guerre plus de mosquées (et par ailleurs d'églises) que d'hôpitaux ou d'écoles.

Le premier signe de la montée de ce radicalisme s'est manifesté, comme dans le monde entier, par le port toujours plus voyant du foulard (un type de foulard, erronément appelé « hidjab », qui n'a chez nous rien de traditionnel). Les cheveux de la femme sont devenus l'ennemi numéro un pour ces « grands musulmans ». Derrière cela se cache le désir de l'homme macho de ravalier à nouveau la femme à un statut d'être inférieur, pour ensuite la soumettre totalement. Une esclave de l'homme, et non de Dieu comme ils le prétendent et parviennent à en convaincre de nombreuses musulmanes en leur faisant craindre les pires châtiments, dans ce monde ou l'au-delà. D'autres signes ne vont pas tarder à suivre. Le niqab a fait son apparition. Bientôt, on interdira la musique et la peinture, on incendiera les livres. A l'instigation d'islamistes étrangers, certains restaurants sarajéviens interrompent déjà la musique à l'heure de la prière.

Par la tension qu'il crée entre les religions (et bien sûr avec la libre pensée), par la crainte que ses menaces répandent dans le pays, l'islam radical met de plus en plus la Bosnie en danger. Or, ce pays est au cœur de l'Europe, et on y recrute des combattants – « djihadistes » – pour les envoyer en Syrie et ailleurs où règne la terreur du Daesh.

Je me suis révoltée contre cela, surtout au moment où j'ai appris que des femmes juges musulmanes refusaient, comme il leur est prescrit, d'enlever leur voile dans les tribunaux de Bosnie, mettant à mal la neutralité exigée d'un(e) juge. J'ai exprimé mon point de vue d'orientaliste laïque dans un texte, puis dans une interview donnée dans un hebdomadaire bosnien. Je précise qu'il ne s'agissait en rien pour moi d'une critique de la foi musulmane, tout à fait respectable à mes yeux comme le sont toutes les religions et les philosophies respectueuses des autres ; j'ai d'ailleurs, lors de mes études sur le soufisme, établi et conservé d'excellentes relations avec des sheiks d'une haute stature humaniste. Dès la parution de ces textes, les islamistes ont amplifié une campagne contre moi, déjà initiée avec la parution de mon roman « Portrait de Balthazar » qui avait pour thème cette montée en puissance d'un intégrisme violent. Elle se poursuit aujourd'hui encore, accompagnée de menaces explicites.

Jasna Samic, « Lettre de remerciement adressée au monde intellectuel »

envoyée par Gérard Adam le 24 avril 2016

Texte 2 :

A

lors, cette jeune élève lit tout ce qu'elle voit, elle lit tout ce que ses yeux touchent. Et c'est surtout aux toilettes que sa lecture prend un goût sucré, si sucré qu'elle est capable de passer une heure aux toilettes sans se rendre compte ! Les matins, toute la famille la supplie pour passer avant elle, aux toilettes. Dépassée, sa mère, qui n'a appris à lire et à écrire qu'en fongbé grâce à la religion catholique, la traumatise en disant que ceux qui se comportent ainsi finissent par fumer aux toilettes, et puis, avec le temps, passent à l'héroïne, puis aux substances plus élevées qui la conduirait dans les bras d'un mari amphétaminomane ! Depuis, elle a modéré ses lectures et fait moins de temps aux toilettes ; mais les vieilles habitudes sont dures à gérer... Un jour, diarrhéique, elle quitte précipitamment les cours puis trouve refuge dans les brousses environnantes. Même au CEG Cocotomey où j'administre actuellement les cours, les apprenants ne sont pas mieux lotis ; d'ailleurs, quand on leur demande de venir en cours, leur demande-t-on de venir aux toilettes ? Après un premier trajet parcouru par le tube digestif, ces défécations que seul Amour Gbovi sait décrire dans *Obama et nous*, elle change d'espace, à la recherche d'une aération moins polluée pour un second tour. Là, elle trouve un papier journal d'une revue étrangère. Le papier plié. Elle le déplie jusqu'à mesurer la surface de la feuille dans son entièreté. Un parfum contaminé par le sang l'envahit. C'est un papier qui vient de servir la partie anale d'un passant sans doute hémorroïdaire. Elle commence la lecture malgré la défécation saignante qui voile une bonne partie du papier. Plus elle évolue, plus elle est emballée, plus l'odeur emplit ses narines et traverse rapidement le gros

intestin (ces genres d'odeur ne peuvent pas pénétrer l'intestin grêle) puis sort par la voie autorisée, sous forme d'un pet arrogant et impoli ! Si la terre peut parler ! Elle se lève précipitamment, court vers la maison. Rentrée, elle cherche de l'eau pour laver et désinfecter sa lecture. Elle n'attend pas que la feuille se sèche... elle reprend sa lecture !

Daté Atavito Barnabé-Akayi, in *Apollinaire Agbazahou, Daté Atavito Barbabé-Akayi*

Des horizons osés et contagieux, Laha Editions, Cotonou, 2016, P.159

Texte 3 :

L

a littérature contribue-t-elle à changer les mentalités ? Telle était la question qui a réuni le mercredi 16 mars au Goethe Institut de Lomé, autour du modérateur Guy Missodey, les écrivains béninois Daté Atavito Barnabé-Akayi et Apollinaire Agbazahou. Selon nos deux auteurs la littérature est complexe et diverse.

Pendant que Daté Atavito Barnabé-Akayi avoue écrire d'abord pour lui-même, Agbazahou affirme écrire pour ses élèves. Il affirme écrire essentiellement pour atteindre un but. Il se donne pour mission de produire une littérature accessible. Il a déclaré privilégier le théâtre pour pouvoir détourner ces derniers des nouvelles technologies et de la « quincaille électronique » de ce siècle, les poussant à s'intéresser aux livres. L'auteur estime ainsi être venu à la littérature par stratégie professionnelle.

Barnabe-Akayi quant à lui affirme écrire pour désennuyer le lecteur avant de l'emmener vers une compréhension de la tragédie humaine. Il dit placer ainsi en avant le divertissement avant de passer à l'instruction et à l'apprentissage. L'auteur désire écrire pour ceux qui aiment « éprouver leur cerveau » et qui s'interrogent toujours après la lecture d'un de ses livres. Décrit comme un écrivain provocateur par certains, l'auteur a évoqué la question de la censure qui empêche l'insertion de certains livres dans les programmes scolaires dans son pays. L'écrivain est une conscience qui par les mots agit sur les consciences d'un peuple. Lorsqu'il développe dans son ouvrage des thèmes qui surprennent et parfois même choquent certains lecteurs, et qu'il est censuré, cela ne doit pas l'empêcher d'écrire donc de s'exposer et de s'assumer.

Publié le 17 mars 2016 par *filfrancophones*

<http://filfrancophones.com/2013/03/17/debat-au-gpeth-institut-et-rencontre-scolaire/>

Consignes

I. Question sur la compétence de lecture (04 pts)

Les trois auteurs parlent de la littérature. Dis l'aspect précis de ce thème abordé par chaque auteur.

II. Travaux d'écriture (16 pts)

Sujet unique : Dissertation (Texte 3)

Daté Atavito Barnabé-Akayi déclare : « *L'écrivain est une conscience qui par les mots agit sur les consciences d'un peuple. Lorsqu'il développe dans son ouvrage des thèmes qui surprennent et parfois même choquent certains lecteurs, et qu'il est censuré, cela ne doit pas l'empêcher d'écrire donc de s'exposer et de s'assumer.* »

Commente cette opinion.

Consignes

- 1- Indique le problème posé dans ce sujet. **(2pts)**
- 2- Propose un plan du corps du devoir. **(4pts)**
- 3- Rédige ton devoir. **(10pts)**

FIN

EPREUVE 5

CEG PAHOU

ANNEE SCOLAIRE: 2020-2021

BP 218 OUIDAH

CLASSE : 1ères ABCD

DUREE : 3 H

DEUXIEME SERIE DES DEVOIRS SURVEILLES DU PREMIER SEMESTRE

EPREUVE : FRANCAIS

Situation d'évaluation

Les sports sont l'ensemble des activités physiques diversifiées que l'homme pratique et qui sont porteurs de nombreux bienfaits. Tu as sûrement entendu parler des avantages du sport, mais des points d'ombre continuent de subsister, quant à son importance dans la vie de l'homme. Les textes ci-après t'en apprennent davantage, notamment sur la place que tient le sport en Afrique.

Lis le corpus suivant, puis réponds aux questions posées.

Corpus de textes

Texte 1 : Hisham SUMAYA, « Le développement du sport en Afrique », in *Atlantic Council*, juillet 2019.

Texte 2 : Christian HOUNONGBE, *La Nation* du 9 janvier 2020.

Texte 1 : Le développement du sport en Afrique.

C'est peu dire que la Coupe d'Afrique des Nations, déjà réputée pour sa qualité sportive, a atteint cette année une réputation universelle, déclenchant un enthousiasme digne de la Ligue des Champions et des grandes manifestations sportives internationales. Non pas à cause de l'affiche - certes exceptionnelle autour de deux grandes nations africaines du football que sont le Sénégal et l'Algérie - mais surtout parce que, depuis plusieurs années, évoluent dans ces équipes des joueurs faisant leurs preuves dans les plus grands clubs professionnels du monde. Le fait est qu'ils choisissent de porter le maillot national, là où, il y a quelques années, les joueurs, pour des raisons pratiques et financières, préféreraient la neutralisation. A travers eux, c'est l'Afrique qui s'affirme sur la scène sportive internationale.

Cette consécration de l'Afrique par le sport, en particulier le plus populaire à travers le football, fait écho au réveil économique et culturel d'un continent, qui après avoir été longtemps à la remorque de la croissance mondiale, en est désormais le moteur.

Au-delà de la Coupe d'Afrique des Nations, des événements sportifs internationaux de plus en plus importants et variés s'organisent sur le continent, comme les Jeux de la Francophonie, l'Africa Tour en cyclisme, la coupe du monde

2010 par l'Afrique du Sud et les Jeux Olympiques de la Jeunesse par le Sénégal en 2022. La très prestigieuse Ligue américaine de basket-ball, la NBA, lance à partir de 2020 une Basket Africa League, un championnat de basket africain autour de 12 équipes venues de toute l'Afrique, promettant de grandes retombées économiques. Toutes ces initiatives démontrent la capacité des pays africains à accueillir des événements de grande envergure et la volonté du continent noir de faire émerger progressivement un marché du sport africain plus conforme aux standards internationaux...

Le sport ne saurait être limité à sa simple dimension de divertissement. Il n'est pas qu'un loisir ou une pratique physique. Il est aussi une activité de santé, un mode de formation, un espace de compétition, un marché économique, un moyen d'aménagement du territoire, un instrument de mobilisation pour un pays. Véhiculant des valeurs de discipline, de tolérance, d'effort, de respect, il s'affirme comme un outil crucial de cohésion sociale, un moyen éducatif puissant et un levier de transformation économique prometteur capable de contribuer à la résorption du phénomène massif d'exclusion des jeunes.

Aussi, a-t-il un potentiel pour constituer un puissant levier de développement sur le continent le plus jeune de la planète où 70% de la population a moins de trente ans. Parmi eux, de grands passionnés de sport et de potentiels champions qui, pour les plus talentueux, finissent par migrer vers les pays du Nord, sans faire bénéficier leur pays d'origine de leurs mérites, y compris des centres de formation qui les ont détectés.

Au-delà des champions, l'enjeu reste le sport de masse et ses débouchés économiques. Ceux-ci dépendront bien évidemment de la capacité du continent africain à garantir à cette jeunesse qui représente 60% des chômeurs africains, une formation dans laquelle le sport peut jouer un rôle non négligeable et offrir des emplois dans ce domaine via la création d'un marché économique...

Ensuite, au regard des effets favorables du sport dans les politiques éducatives, il apparaît fondamental d'organiser les fédérations scolaires et de les aider dans leurs missions (en facilitant l'accès à des infrastructures sportives notamment au sein des établissements scolaires).

Enfin, la dimension économique du sport n'apparaîtra que si l'on encourage la création d'un marché économique du sport, levier de croissance et de création d'emplois (via les métiers du sport, dans la médecine du sport, le marketing, la gestion privée d'infrastructures sportives, les médias sportifs, etc.) pour les jeunes Africains passionnés de sport.

Hisham SUMAYA, Atlantic Council, juillet 2019.

Texte 2 :

Dans le cadre de la Promotion et du Développement des Activités Sportives (PDAS), Oswald Homéky, Ministre des Sports et son collègue chargé de l'Enseignement Secondaire, Mahougnon Kakpo, ont procédé, ce mercredi 8 janvier, au lancement officiel de la rentrée des classes au CEG2 de Ouidah. A cette occasion, les encadreurs sportifs sont invités à permettre aux apprenants des lycées et collèges de s'épanouir à travers le sport.

Au cours de la cérémonie, le Ministre Mahougnon Kakpo a rappelé le bien-fondé de ce programme au profit des apprenants des établissements scolaires du Bénin. Selon lui, l'instauration des classes sportives est une innovation du Président Talon qui vise à doter le pays d'un vivier de talents. « Nous aspirons à être une grande nation sportive », a-t-il déclaré. Mathieu Adjovi, député de la 5^e circonscription électorale, est fier de cette initiative, fruit de la volonté du Chef de l'Etat de promouvoir le sport à la base.

Oswald Homéky, Ministre des sports, se félicite de la mobilisation autour de ce programme qui vise la formation de la relève sportive. « En sport, il n'y a pas de miracle, il faut préparer l'avenir », a-t-il martelé. Selon lui, le but des classes sportives n'est pas de déscolariser les apprenants, mais de leur permettre de s'épanouir dans chaque discipline sportive.

Plusieurs innovations ont été apportées au programme. « A partir de cette année, des notes seront attribuées aux apprenants inscrits dans les disciplines et compteront pour le calcul des moyennes générales », a-t-il déclaré. A l'en croire, ce programme conçu par le gouvernement répond à une logique qui a été approuvée par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA). Cette rentrée marque, selon lui, la fin de la phase pilote du programme et des dysfonctionnements constatés depuis son avènement.

Heureux du choix porté sur le CEG2 Ouidah pour abriter le lancement officiel de ce programme de promotion des activités sportives, le Directeur, Richard Assokpé, a invité l'ensemble des apprenants du Bénin à s'inscrire dans les

classes sportives qui prennent en compte le football, le handball, le basket-ball et les arts martiaux.

Christian HOUNONGBE, La Nation du 9 janvier 2020.

Consignes

I- Questions sur la compétence de lecture (4pts)

- 1- Les deux textes du corpus abordent la question du sport en Afrique. Dis l'aspect particulier traité par chaque auteur. Justifie ta réponse à partir d'un court indice textuel. (3pts)
- 2- Par rapport au thème abordé, relève un point de convergence entre les deux textes. (1pt)

II- Travaux d'écriture (16pts)

Tu traiteras, au choix, l'un des deux sujets proposés.

Sujet 1 : Contraction de texte (Texte 1)

- 1- Formule, de manière précise, la thèse soutenue par l'auteur du texte. (2pts)
- 2- Dégage la structure du texte et donne un titre à chaque partie. (2pts)

3- Résumé (5pts)

Ce texte comporte 602 mots environ. Tu le résumes au quart de son volume initial, soit 150 mots. Tu indiquerai, à la fin de ton résumé, le nombre exact de mots utilisés.

4- Discussion (7pts)

L'auteur du texte estime : « *Le sport ne saurait être limité à sa simple dimension de divertissement. Il n'est pas qu'un loisir ou une pratique physique. Il est aussi une activité de santé, un mode de formation, un espace de compétition, un marché économique, un*

moyen d'aménagement du territoire, un instrument de mobilisation pour un pays. »

Explique et justifie les différentes fonctions du sport mises en relief à travers cette opinion.

Sujet de dissertation (Texte 2)

Donnant son opinion sur la portée des classes sportives, Oswald Homéky souligne : « *En sport, il n'y a pas de miracle, il faut préparer l'avenir.* »

Après avoir expliqué ces propos du Ministre, montre en quoi le sport offre des potentialités exploitables pour le développement d'une nation.

Consignes

- 1- Dégage le problème posé par le sujet. (2 pts)
- 2- Construis le plan du corps du devoir. (4 pts)
- 3- Rédige le devoir. (10 pts)